

# Énergies Un financement participatif pour le futur parc éolien de Mélagues

■ *Le projet, qui prévoit l'installation de 14 machines dans le Sud-Aveyron est en cours de construction. Les habitants du territoire qui le souhaitent peuvent investir dedans à hauteur d'un million d'euros.*

Le projet vise à implanter quatorze nouvelles éoliennes dans le Sud-Aveyron. Engie Green, filiale spécialisée dans les énergies renouvelables du groupe industriel énergétique français (fusion de GDF et de Suez) travaille actuellement sur la construction d'un nouveau parc éolien sur la commune de Mélagues. Celui-ci, qui rentre dans le cadre des projets autorisés par le Scot du Sud-Aveyron est en cours de construction sur les hauteurs de la commune de Mélagues, pour partie sur des terrains communaux et en forêt domaniale du Haut Dourdou. Le parc sera



**Quatorze éoliennes vont être installées.**

*Illustration JAT*

constitué de 14 éoliennes pour une puissance totale installée de 32,2 MW. L'objectif est de produire environ de 100 GWh chaque année soit la consommation électrique domestique annuelle d'un peu moins

de 50 000 personnes et sa mise en service est prévue début 2023. Comme c'est régulièrement le cas pour ce genre de projet, Engie propose d'associer les habitants du territoire via un financement participatif. Organisée via la plateforme Enerfip, cette campagne ouvrira le 28 juin à 12 h 30 et vise à lever 1 014 000 € au total pour les habi-

tants des départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, du Tarn, du Tam-et-Garonne et du Lot, qui pourront participer au financement du projet jusqu'au 1er novembre, date de fin de la collecte. Les habitants des communautés de communes Monts Rance et Rougier et Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc seront eux prioritaires et pourront investir à partir du 14 juin.

Le coût moyen d'installation d'une éolienne est estimé à 3 M€. Le projet de Mélagues est donc estimé à plus de 40 M€. Pour donner plus d'informations aux investisseurs intéressés, quatre réunions publiques à Camarès (en mairie, le 7 juin de 18 h 30 à 20 h 30 et le 14 juin de 10 h 30 à 12 h 30) et à Lacaune (en mairie, le 8 juin, de 18 h 30 à 20 h 30 et le 14 juin, de 16 h 30 à 18 h 30).

G.R.